ID: 034-213402548-20230413-2023\_17-DE



SAINT-FELIX-DE-LODEZ



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Commune de
SAINT-FELIX-DE-LODEZ
Département de l'Hérault
Arrondissement de
Lodève

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Joseph RODRIGUEZ, Maire.

Nombre de membres En exercice: 15 Qui ont pris part: 10 Vote par procuration: 3

Présents: Mme Louisiane DELMAS; Mme Eliette CAMUT; Mme Cristelle LENOIR; M. Anthony JEANJEAN; Mme Karen MARCON; Mme Sophie SOUYRIS; Mme Marie-Pierre VERNET; M. Samuel OLIVIER; M. Gilles GROS

Date de la convocation Le 03/04/2023

Absents: M. Éric PEROLAT; M. Romain DESRICHARD

Date d'affichage Le 21/04/2023

Absents excusés: M. Antonio GODOY (Procuration à Louisiane DELMAS); M. Stéphane VAN LERBERGHE (Procuration à Joseph RODRIGUEZ); Mme Maghnia MENGUS (Procuration à Sophie SOUYRIS)

N° 2023-017

Monsieur le Maire présente la proposition de Budget Primitif pour le CCAS en 2023.

## Objet:

Il est donc proposé de voter le budget de la manière suivante : Section de Fonctionnement :

Adoption du Budget Primitif 2023- CCAS

Dépenses : 6 521.78 € Recettes: 6 521.78 €

**ACTES** 

Section d'investissement :

Dépenses : 0,00 € Recettes: 0,00 €

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré,

APPROUVE le Budget Primitif du CCAS pour l'exercice

Fait et délibéré à SAINT-FELIX-DE-LODEZ, le 13 avril 2023.

> Le Maire, Joseph RODRIGUEZ

Le Maire.

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr